

*sonnelle, pour allocation de subsides destinés à l'amélioration de la voirie vicinale et à l'établissement de nouvelles voies de communication.* (Monit. du 20 août 1862.)

§ 2. Pour l'achèvement du canal de Deynze à la mer du Nord, vers Heyst, y compris la transformation du barrage de Deynze en écluse à sas, quatre cent mille fr.

400,000 »

**393. — 14 AOUT 1862.** — Loi qui ouvre au département de l'intérieur un crédit supplémentaire pour compléter l'établissement du tir national (1). (Monit. du 15 août 1862.)

§ 3. Pour l'élargissement de la deuxième section et l'achèvement de la troisième section du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, cinq cent dix mille francs. . . . .

510,000 »

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

§ 4. Pour l'amélioration du port de Nieupoort, trois cent mille francs.

300,000 »

Art. 1<sup>er</sup>. Il est ouvert au département de l'intérieur un crédit extraordinaire et spécial de quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent soixante-dix-neuf francs cinquante et un centimes, pour compléter l'établissement du tir national et pourvoir à des frais d'expériences de tir pour le choix d'un type d'arme de guerre.

§ 5. Pour la canalisation de la Meuse depuis l'embouchure de la Sambre à Namur, jusqu'à la limite supérieure du bassin houillier de Chokier, un million quatre cent mille francs. . . . .

1,400,000 »

Art. 2. Ce crédit sera couvert au moyen des ressources ordinaires de l'État.

§ 6. Pour complément des travaux destinés à relier les charbonnages et établissements industriels à l'aval de Liège avec le canal de Liège à Maestricht, six cent mille francs. . . . .

600,000 »

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

§ 7. Pour la construction du canal de Turnhout à Anvers par St-Job in 't Goor, un million de francs. . . . .

1,000,000 »

Contre-signé par le ministre de l'intérieur, M. ALP. VANDENPERREBOOM.

**394. — 14 AOUT 1862.** — Loi accordant au gouvernement des crédits pour l'exécution de travaux publics (2). (Monit. du 19 août 1862.)

§ 8. Pour l'établissement d'une branche de raccordement entre le canal de Bruges à Gand et le bassin de commerce dans la dernière de ces deux villes, cinq cent mille francs. . . . .

500,000 »

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

§ 9. Pour la canalisation de la Mandel depuis la Lys jusqu'à Roulers, un million de francs. . . . .

1,000,000 »

Art. 1<sup>er</sup>. Il est accordé au gouvernement, pour l'exécution des travaux ci-après désignés, les crédits suivants :

B. *Chemin de fer.*

AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

A. *Ponts et chaussées.*

§ 10. Pour l'achèvement des stations et de leurs dépendances et pour le prolongement du quai du Rhin à Anvers, trois millions de francs. . . . .

3,000,000 »

§ 1<sup>er</sup>. Pour la construction d'un chemin de fer direct de Bruxelles à Louvain par Cortenberg, trois millions de francs. . . . . fr. 3,000,000 »

Total. . . fr. 11,710,000 »

Art. 2. Le gouvernement est autorisé à intervenir dans les dépenses de construction d'un canal

(1) *Annales parlementaires. Session de 1861-1862.* CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 3 juillet 1862, p. 1767-1768. — Rapport. Séance du 25 juillet, p. 1907. — Discussion et adoption. Séance du 2 août p. 1968.

SÉNAT. Rapport. Séance du 6 août 1862, p. 322. — Discussion générale. Séance du 7 août, p. 319-320. — Discussion des articles et adoption. Séance du 8 août, p. 328.

(2) *Annales parlementaires. Session de 1861-1862.* CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. Exposé des motifs et

texte du projet de loi ainsi que les annexes. Séance du 24 juin 1862, p. 1692-1702. — Rapport. Séance du 15 juillet, p. 1805-1817. — Discussion générale. Séance des 29 juillet, p. 1911-1919; 30 juillet, 1923-1933; 31 juillet, p. 1957-1948, et 1<sup>er</sup> août, p. 1925-1962. — Discussion des articles. Séance du 1<sup>er</sup> août, p. 1962-1966 et 1973-1974. — Adoption. Séance du 2 août, p. 1967-1968.

SÉNAT. Rapport. Séance du 6 août 1862, p. 322-324. — Discussion générale. Séance du 7 août, p. 315-319. — Discussion des articles et adoption. Séance du 8 août, p. 327-328.